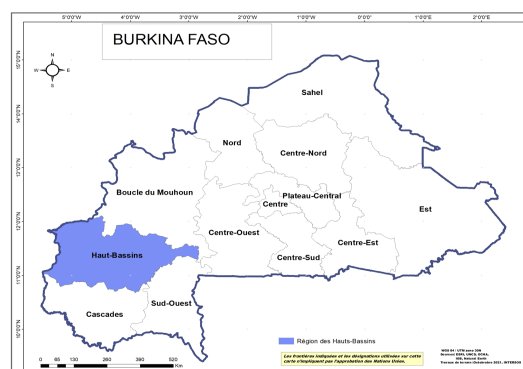


Burkina Faso

Région des Hauts-Bassins

(23 943 PDI/Source CONASUR)



Monitoring de protection novembre 2021

57 Personnes en déplacement
% d'augmentation par rapport au mois précédent

06 Incidents enregistrés
% d'augmentation par rapport au mois précédent

4 Cas de protection pris en charge
% d'augmentation par rapport au mois précédent

02 Cas de protection référés
00% d'augmentation par rapport au mois précédent



Comité de protection de la commune de Banzon dans la province du Kéné Dougou

I. Résumé

Bien que présentant un visage moins alarmant que les autres régions à forts défis sécuritaires, la situation sécuritaire dans la région des Hauts-Bassins se dégrade de plus en plus. Et ce contexte d'insécurité est la résultante des activités des GANes dont la présence est de plus en plus signalée dans la région. Ces acteurs armés seraient de deux ordres : il s'agit d'abord de bandits armés qui seraient auteurs d'actes criminels tels que des braquages, d'agressions à main armée, de vols, dans les centres urbains et sur certains axes routiers. Ensuite, en plus d'être un couloir de passage pour rejoindre la région des cascades, la région des Hauts-Bassins commence à être impactée par des activités de combattants radicaux qui appartiendraient au Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM).

Les provinces les plus touchées par cette situation d'insécurité grandissante dans la région sont le Kéné Dougou et le Houet. En effet, dans la province du Houet, une opération de sécurisation a été menée par les forces de défense et de sécurité contre des GANE le 02/11/2021 à Tapako dans la commune de Toussiana. Cette offensive aurait coûté la vie à cinq membres des GANes avec des risques de protection pour la population de la localité concernée et les zones environnantes. Au cours de ce mois de novembre,

les activités de monitoring ont permis le suivi et le rapportage de 06 incidents de protection avec 04 types de violations des droits humains enregistrés.

Un autre fait marquant requérant une attention particulière et des actions fortes dans la région est que la cohésion sociale est mise à rude épreuve. En effet, des communautés ethniques dans les communes de Karangasso-Vigué, Banzon et Samoroguan ne seraient pas en parfaite symbiose.

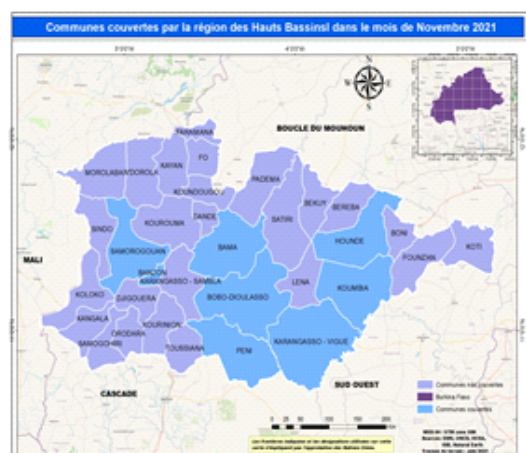
II. Couverture géographique



Zones couvertes.

Au cours du mois de novembre 2021, les activités de monitoring ont concerné les **trois (03)** provinces de la région des Hauts-Bassins.

Dans la province du Houet, les activités ont été assurées par l'équipe terrain dans les communes de **Bobo-Dioulasso**, de **Karangasso-Vigué**, de **Péni** et de **Bama**. Au niveau de la province du Kéné Dougou, les activités ont concerné les communes de **Banzon** et de **Samoroguan**. Et ce qui concerne le Tuy, le monitoring a été réalisé dans les communes de **Koumbia** et de **Houndé**. Au total, ce sont **08** communes qui ont été couvertes par l'équipe terrain courant ce mois de novembre 2021.



Accessibilité.

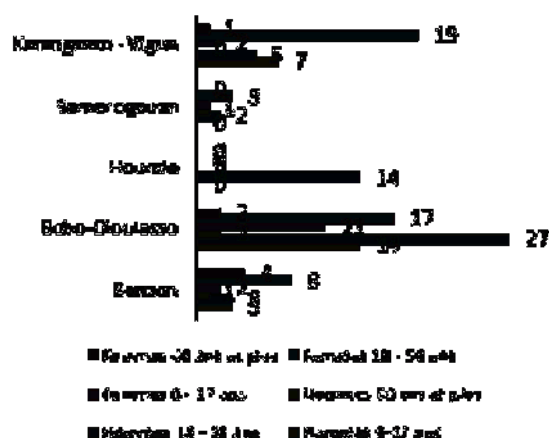
En dépit des informations relayées par les communautaires sur des mouvements des GANes et des bandits criminels dans certaines communes comme Samoroguan, Banzon, Bama, Toussiana, Faramana et Péni, toutes les localités demeurent accessibles.

Méthodologie de collecte d'informations.

Suivant l'approche communautaire, la collecte des données a été assurée avec l'appui des acteurs communautaires (10 comités de protection et 10 points focaux). Et les méthodes de collecte des données ont consisté à la réalisation des séances de focus group, des entretiens individuels et des observations de sites.

C'est ainsi que les moniteurs ont pu administrer des questionnaires de monitoring communautaires (focus group)

Participants aux focus groups

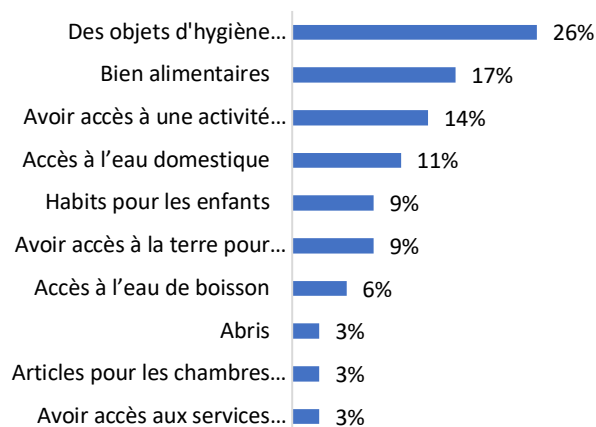


qui ont touché au total **122** personnes dont **56** femmes et **28** hommes, et **38** enfants (14 filles et 24 garçons).

Il ressort dans les analyses une forte participation des femmes, ce qui atteste que les discussions de groupe constituent une importante tribune d'expression. On note cependant une faible participation des personnes âgées qui pourrait s'expliquer par des problèmes de santé réduisant ainsi leur mobilité.

Les besoins prioritaires exprimés lors des focus groups se résument aux besoins de kits d'hygiène (**26%**), aux besoins alimentaires (**17%**) et la nécessité d'avoir accès à des activités génératrices de revenus (**14%**).

Besoins prioritaires des communautés



III. Typologie des mouvements identifiés

Statuts	Lieux de provenance	Lieux de déplacement	Motifs/Causes de déplacement	Nombre de ménages et membres (hommes femmes garçons filles)
Commune de Banzon				
Personnes déplacées internes (PDI)	Orodara	Banzon	Socioéconomique	01 ménage de 08 personnes (01 homme, 01 femme, 02 filles et 04 garçons)
PDI	Orodara	Banzon	Socioéconomique	01 ménage de 09 personnes (01 homme, 01 femme, 03 garçon et 04 filles)
Commune de Houndé				
PDI	Houndé	Mangodara	Post attaque par des GANE à Mangodara	01 ménage de 03 personnes (01 femme et 03 filles)
Commune de Banzon				
PDI	Orodara	Banzon	Socioéconomique	02 ménages de 25 personnes (01 hommes, 02 femmes, 12 filles et 10 garçons)
PDI	Orodara	Banzon	Socioéconomique	01 ménage de 12 personnes (01 hommes, 01 femme, 04 garçons et 05 filles)

Mouvements de population

Au cours de ce mois, **05** mouvements de population ont été identifiés et rapportés. Ces mouvements ont concerné les communes de Banzon et de Houndé avec une prédominance des mouvements pendulaires.

Déplacements primaires : C'est suite au contexte sécuritaire difficile dans la commune de Mangodara ayant provoqué des déplacements des personnes que la commune de Houndé à accueillis un ménage de **03** personnes dont une femme et ses **03** filles. Il s'agit de **05** ménages de **53** personnes dont 04 hommes, **05** femmes et **44** enfants (**21 garçons et 23 filles**).

Mouvements pendulaires : il a également été observé, au cours de ce mois, **04** mouvements pendulaires dans les Hauts-Bassins pour des raisons sociales ou d'ordre économique. Ces mouvements se sont effectués entre les communes de Orodara et Banzon.

Mouvements secondaires : RAS

Retours : RAS

Analyse spécifique sur les mouvements de retour

IV. Incidents de protection

1. Statistiques



Incidents

6

Incidents rapportés par les moniteurs



Victimes de Violations

59

Victimes de violations de droits humains

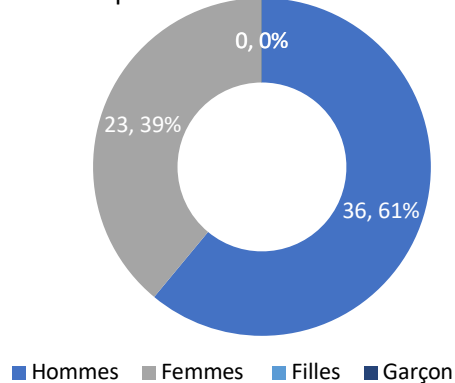


Localités touchées

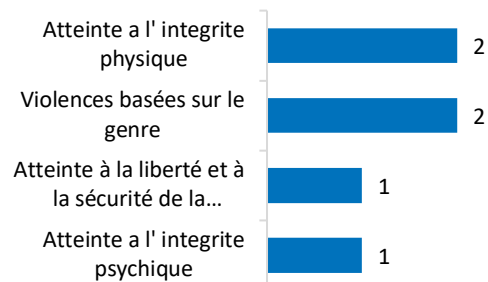
5

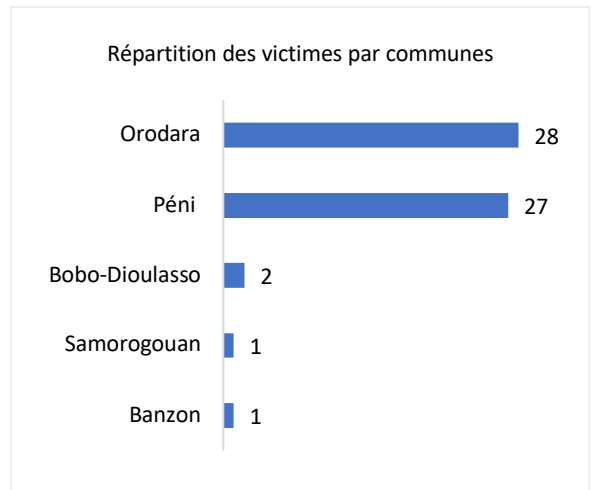
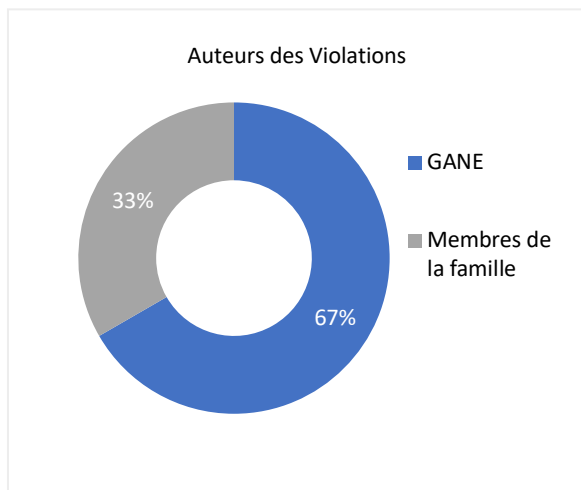
Communes touchées, principalement Orodara, Péni et Bobo-Dioulasso

Repartition des victimes



Typologie des violations





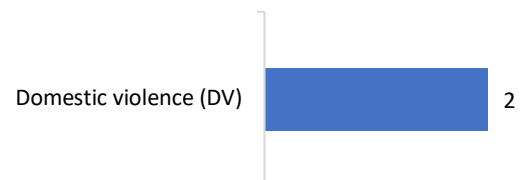
2. Détails sur les incidents

Le monitoring de protection courant ce mois de novembre 2021 a permis d'identifier et rapporter 06 incidents de protection qui ont fait **59** victimes soit **39%** de femme et **61%** d'homme dans la région des Hauts Bassins. La typologie de ces incidents se présente comme suit : il s'agit de **02** cas d'intégrité physique, de **02** cas de violence basée sur le genre (VBG), d'un (**01**) cas d'atteinte à la liberté et d'un (**01**) cas d'atteinte à l'intégrité psychique. Et les auteurs de ces incidents sont en majorité des GANE (**67%**) et les membres de familles des victimes soit **33%**.

En ce qui concerne la répartition géographique des victimes, il ressort des analyses que les communes de Orodara et Péni sont les plus impactées par ces incidents soit respectivement **28** et **27** victimes contre **02** victimes pour Bobo-Dioulasso et respectivement **01** victime pour Samorogouan et Banzon.

Référéncement ou réponses	
	Femmes 18 - 59 ans
Référéncement	2
Total général	2

Typologies de VBG enregistrées



V. Situation par secteur

1. SGBV

Eléments clés. RAS

Activités de prévention et réponse.

L'intervention des moniteurs de protection sur le terrain au cours de ce mois a permis d'identifier **02** cas de violations basées sur le genre et procéder leur référéncement auprès d'acteurs compétents. Ces cas rapportés sont des violences domestiques. Cependant, au regard du nombre de personnes déplacées accueillies dans la région (**23 216 personnes**), la problématique des VBG pourrait s'aggraver. Des focus group, les principaux cas de SGBV rapportés par les participants se résument aux agressions physiques et sexuelles (violences conjugales), aux mariages forcés et au déni de ressources. Cette situation est la résultante des aspects socio-

culturels et économique. Il est donc impératif d'initier des actions de renforcement des mécanismes de prévention et de gestion de cas de SGBV qui n'existe presque pas.

2. Protection de l'enfance

Éléments clés.

Les enfants dans les zones couvertes par les activités de monitoring de protection sont sujets à d'énormes problèmes de protection. Ces enfants sont exposés aux risques de GBV du fait de leur vulnérabilité. En plus, ces derniers sont utilisés comme « mains d'œuvre » dans les domiciles et des débits de boisson subissant ainsi toutes formes de violences et de traitement dégradants. En guise d'exemple, des enfants au nombre de **04** d'un ménage déplacé en provenance de la commune de Arbinda dans la province du Soum, âgés respectivement de **10 ans, 12 ans, 15 ans** et **17 ans** travaillant comme serveur et « plongeur » dans un restaurant de la ville de Bobo-Dioulasso et sont rémunérés à **750 F CFA**. C'est aussi le même constat dans la commune de Karangasso-Vigué où les sites d'orpaillage constituent la destination privilégiée des enfants pour se retrouver dans les galeries à la recherche de filons.

A cela, la déscolarisation et la déperdition sont aussi des corollaires des mouvements de population qui touchent les enfants. Un nombre important d'enfants issus des familles déplacées n'ont pas pu intégrer les écoles soit par manque de moyens financiers ou défaut documents d'état civil, soit parce que les parents aspirent à un retour dans leur localité d'origine si toute fois la situation venait à se stabiliser. Ces enfants représentent une couche très vulnérable en proie à la situation de mobilité urbaine, surtout les filles comme aide-ménagères.

Activités de prévention et réponse

Au cours des activités, les moniteurs ont identifié dans les communes de Banzon et Samoroguan **03** cas d'enfants séparés et d'un cas (**01**) d'enfant vivant dans une extrême précarité (éducation, besoin alimentaire, besoins de vêtements, besoins sanitaires etc.) et exposés à d'énormes risques de protection. Les réponses apportées par INTERSOS ont consisté en une assistance aux PBS et une orientation auprès des services déconcentrés de l'Action Humanitaire pour une assistance intégrée dont celle psychosociale.

3. Personnes ayant des besoins spécifiques

Éléments clés

Les problèmes spécifiques de protection rencontrés dans la région des Hauts-Bassins concernent les personnes âgées, les enfants séparés, les femmes cheffes de ménages, les personnes vivant avec un handicap qui sont souvent sans soutien familial ni revenu. Du fait des déplacements, ces personnes se trouvent confrontées à certains problèmes notamment d'accès à l'alimentation, au logement, à la santé, de vêtements, de revenu, de kits d'hygiène corporel et de traumatisme psychologique. Au regard de la rareté des interventions humanitaires dans la région des Hauts-Bassins au profit de ces personnes affectées par la crise sécuritaire, il serait judicieux d'initier des actions (distribution de kits de dignité, de vivre etc.) pour une prise en charge holistique de cette couche vulnérable.

Activités de prévention et réponse

A cet effet, courant ce mois de novembre 2021, **cent (100)** personnes à besoins spécifiques ont été identifiées dont **22** hommes, **72** et **06** enfants (**04** filles et **02** garçons). Le processus d'assistance est en cours.

4. Etat de droit

Eléments clés

De façon générale, dans toutes les communes de la région, les services sociaux de base et les administrations déconcentrées et décentralisés sont fonctionnelles. Il est à signaler que depuis un certain temps, les services de sécurité multiplient des patrouilles à l'intérieur des centres urbains. A cela s'ajoutent les contrôles de routine des FDS sur les différents axes routiers. Ce qui est de nature à rassurer la population.

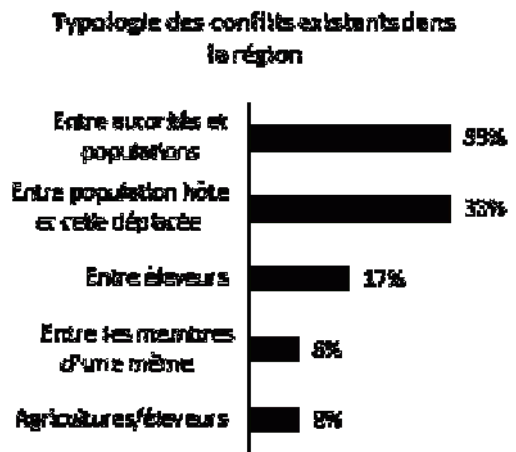
Activités de prévention et réponse. RAS

5. Cohésion sociale

Eléments clés.

De façon générale, dans la région des Hauts-Bassins les relations de cohabitation entre les communautés déplacées, communautés hôtes et entre les déplacées elles-mêmes sont au beau fixe. Cependant des interviews réalisées, il ressort quelques conflits existant dans la région et principalement dans les communes de Banzon et de Samoroguan. Ces conflits sont entre autres des conflits entre autorités étatiques et la population (**33%**), entre population hôtes et les personnes déplacées (**33%**) et entre agriculteurs et éleveurs (**8%**).

Bien qu'aucun cas de conflit ouvert n'ait été enregistré et selon les informations recueillies auprès des autorités administratives, politiques et au sein de la communauté, des risques de tensions intercommunautaires sont à signaler dans la commune de **Karangasso-Vigué**. Ainsi la commune pourrait revivre les violences post élections municipales du 21 juin 2016 ayant occasionné des pertes en vie humaine (02 personnes tuées par balle), une vingtaine de blessés et d'importants dégâts matériels. Il est donc impératif d'initier et de renforcer des actions de cohésion sociale pour une cohabitation pacifique intra et intercommunautaires.



Activités de prévention et réponse

Des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble, au nombre de **20**, avec l'appui des comités de protection et des points focaux ont été réalisés courant ce mois de novembre 2021. Ces activités ont touché au total 238 personnes dont **96** hommes, **124** femmes et **18** enfants (**07** garçons et **11** filles). Les messages véhiculés lors de ces sensibilisations sont les suivants :

- **Ensemble cultivons la paix pour mieux développer notre localité**
- **Le dialogue est une arme qui brise la méfiance, pratiquons-le**

- *Vivons la paix et la cohésion sociale à travers nos paroles et nos actions*
- *Ensemble, renforçons le dialogue communautaire pour une cohabitation pacifique*

Logement, terre et biens

Éléments clés

D'une manière générale, les PDI ont quitté les localités d'origine en y laissant tous leurs biens. De ce fait, les PDI travaillent à s'intégrer dans les localités d'accueil. Les problèmes majeurs sont liés à l'accès aux terres cultivables, les parcelles pour construire les abris coutants chers, l'accès difficile aux terres pour l'élevage. Cette réalité contraint certaines PDI à retourner dans leurs zones d'origine malgré les risques de protection élevés ou à migrer vers d'autres localités pour un meilleur accès aux terres.

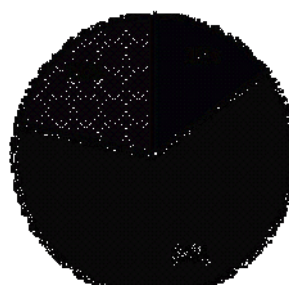
Les réalités dans les communes urbaines sont telles que les PDI logent soit dans les familles d'accueil soit en location dans les secteurs ou des quartiers précaires dits « non-lotis ». En guise d'exemple à Bobo-Dioulasso, dans les non-lotis, une maison entrée-couchée coûte **5000 à 7000 F CFA** le mois.

Activités de prévention et réponse. RAS

6. Solutions durables

Environ **64%** des personnes déplacées internes interviewées, quasiment tous des chefs de ménages souhaitent rester dans leurs localités d'accueil d'abord au regard des conditions naturelles de la région favorable à l'agriculture. Ensuite, de bonnes conditions d'accueil et de séjour. Enfin, la situation sécuritaire jugée calme même si certaines éprouvent des difficultés de réinsertions liées au manque de ressources financières et de la rareté des terres cultivables. Par contre **21%** des participants aux groupes de discussion affirment vouloir retourner dans leurs zones d'origine. Cependant cette perspective n'est envisageable qu'avec le retour de la paix, le fonctionnement des services sociaux de base.

Solutions durables



Ne pas répondre

Rester dans notre localité d'accueil

Retour dans zone d'origine

Activités de prévention et réponse. RAS

VI. Protection à base communautaire

Renforcement des capacités.

Au cours de ce mois de novembre 2021, **10** comités de protection ont été mis en place avant de bénéficier d'une formation sur différentes thématiques de protection et de cohésion sociale. Chaque comité de protection est composé de **12** membres tenant compte de l'approche Age, Genre et Diversité (AGD). Les moniteurs ont ainsi saisi l'occasion pour leur briefer sur leur rôle et responsabilité dans le dispositif de monitoring communautaire.

Activités réalisées par la communauté

Les membres des comités de protection et les points focaux accompagnent les moniteurs sur le terrain. Ces derniers assurent pleinement leur rôle de relais et de mobilisateurs dans la mise en œuvre des activités. C'est avec leur appui que **20** sensibilisations sur la cohésion sociale et le vivre ensemble ont été réalisées touchant ainsi **238** personnes dont **96** hommes, **124** femmes et **18** enfants (**07 garçons et 11 filles**). Ils ont également contribué dans l'identification de **100** personnes à besoin spécifiques.

VII. Partage d'informations et coordination

Autorités

Le partenariat entre les acteurs humanitaires de la région des Hauts-Bassins est fort appréciable. Plusieurs rencontres se sont tenues avec les autres organisations sous la direction du bureau **UNHCR de Bobo-Dioulasso**. Une mission conjointe d'information avec le **UNHCR-INTERSOS** a été effectuée auprès des autorités administratives et politiques de la région dans le but de présenter **INTERSOS** et ses domaines d'intervention dans la région. Cela nous a permis de collecter de précieux conseils et orientations pour une bonne mise en œuvre des activités. Cet exercice compte se poursuivre auprès d'autres autorités de la région.

Acteurs humanitaires

L'équipe de **INTERSOS-Bobo** a pris part aux côtés d'autres partenaires du **UNHCR**, aux travaux de concertation sur la planification pluriannuelles, multipartenaire (MYMP 2022-2025) des opérations de UNHCR ayant abouti à un atelier de restitution tenu le 11 novembre 2021.

VIII. Recommandations et actions requises

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	<ul style="list-style-type: none"> Assistance aux PBS (malades chroniques, personnes handicapées, femmes cheffes de ménage et aux personnes âgées) dans toutes les communes de la région des Hauts-Bassins. Distribution de vivres et AME dans toutes les communes de la région des Hauts-Bassins (23.216 PDI concernées) Appui en AGR (solutions durables) au profit des PDI et des communautés hôtes. Profilage continu des PDI pour intégrer les PDI présents depuis quelques mois et les nouveaux arrivant dans certaines localités. Face aux risques de protection de l'enfance des actions urgentes doivent être engagées en termes de réponse à travers la prise en charge scolaire, la formation socio-professionnelle, les appuis aux femmes pour des AGR, la prise en charge alimentaire et nutritionnelle. Les sensibilisations de proximité doivent être renforcées afin d'améliorer les perceptions des communautés sur certains risques et vulnérabilités. 	<p>Cluster protection,</p> <p>Cluster sécurité alimentaire PAM, Services de l'action humanitaire du Houet, Kéné Dougou et Tuy</p> <p>INTERSOS/HCR</p>	Non avancé	Urgent, une évaluation doit être menée afin de déterminer le nombre exact de PBS à assister SGBV,

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
SGBV	<ul style="list-style-type: none"> • Initier des activités de sensibilisation sur les VBG • Répertorier les cas de VBG et mettre en place un système de gestion des cas dans les autres communes de la région autre que Bobo-Dioulasso • Mettre en place un mécanisme formel de référencement des cas entre les acteurs, ce qui favoriserait une prise en charge holistiques des cas 	Sous Cluster SGBV (UNFPA, HCR, INTERSOS ; IRC	Non satisfaisant aux regard des tendances	Court et moyen terme Protection
Protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les risques auxquels sont exposés les enfants et la nécessité de protéger les enfants surtout dans les sites de déplacés • Formation professionnelle pour la réinsertion des adolescents • Renforcer les actions de prévention et réponse, notamment des sensibilisations, des appuis en AGR, des formations socioprofessionnelles, des prises en charge scolaire au profit des enfants et adolescents PDI afin de réduire ces risques auxquels les enfants sont exposés. • Sensibiliser les communautés sur les risques que courent la population (les risques d'éboulement en saison hivernale) et les effets néfastes sur la santé et l'éducation des enfants. 	Groupe de travail protection de l'enfant -Unicef, HCR, INTERSOS	Non avancé	Court et moyen terme
Cohabitation pacifique/LTP	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès des PDIs aux terres cultivables. • Mettre en place un mécanisme de prise en charge du loyer des ménages les plus vulnérables. • Appuyer les PDIs dans le processus d'acquisition et de construction de logements • Appui à la distribution des abris en mettant la main d'œuvre locale en exergue • Continuer les activités de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble 	Cluster Abris, Service de l'action humanitaire, INTERSOS	Non avancé	Une évaluation d'urgence pourrait être menée afin de déterminer les besoins à satisfaire Court terme -Réaliser une analyse des

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Etat d'implémentation	Niveau d'urgence
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et redynamisation des structures communautaires de prévention et de gestion des conflits avec une tenue régulière de sessions Initiation de dialogue intra et intercommunautaires Initier un cadre de concertation avec les leaders religieux, coutumiers et des personnes ressources sur le vivre ensemble Renforcer les mécanismes de prévention des conflits communautaires et des conflits fonciers Initier des actions de sensibilisations sur la prévention et la gestion des conflits foncier 			conflits des zones d'intervention

Tableaux croisés dynamiques

Violations par communes

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Atteinte à l'intégrité psychique	Violences basées sur le genre	Atteinte à l'intégrité physique	Total
Bobo-Dioulasso	1	0	0	1	2
Orodara	0	0	0	1	1
Péni	0	1	0	0	1
Bazon	0	0	1	0	1
Samorogouan	0	0	1	0	1
Total	1	1	2	2	6

Violations par présumés auteurs

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Atteinte à l'intégrité psychique	Violences basées sur le genre	Atteinte à l'intégrité physique	Total
GANÉ	1	1	0	2	4
Membres de la famille	0	0	2	0	2
Total	1	1	2	2	6

Catégorie des victimes

	Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	Atteinte à l'intégrité psychique	Violences basées sur le genre	Atteinte à l'intégrité physique	Total
Hommes 0-17 ans	0	0	0	0	0
Hommes 18 - 59 ans	0	19	0	17	36
Hommes 60 ans et plus	0	0	0	0	0
Femmes 0 - 17 ans	0	0	0	0	0
Femmes 18 - 59 ans	1	8	2	12	23
Femmes 60 ans et plus	0	0	0	0	0
Total	1	27	2	29	59

Violations	GANÉ	Membres de la famille	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	100%	0%	100%
Atteinte à l'intégrité psychique	100%	0%	100%
Violences basées sur le genre	0%	100%	100%
Atteinte à l'intégrité physique	100%	0%	100%
Total	67%	33%	100%

Violations	Bobo-Dioulasso	Orodara	Péni	Banzon	Samorogouan	Total
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne	100%	0%	0%	0%	0%	100%
Atteinte à l'intégrité psychique	0%	0%	100%	0%	0%	100%
Violences basées sur le genre	0%	0%	0%	50%	50%	100%
Atteinte à l'intégrité physique	50%	50%	0%	0%	0%	100%
Total	33%	17%	17%	17%	17%	100%